



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DE LA SAVOIE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de TIGNES

Construction de la nouvelle station de traitement des eaux usées et du réseau de transfert des effluents

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE AU TITRE DES ARTICLES L 181-1 ET SUIVANTS DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Le Préfet de la Savoie informe le public que, conformément à l'arrêté préfectoral du 18 juin 2019 est ouverte en mairie de Tignes une enquête publique de 15 jours du mardi 9 juillet au mardi 23 juillet 2019 inclus, concernant la construction de la nouvelle station de traitement des eaux usées et du réseau de transfert des effluents sur la commune de Tignes.

Le dossier de demande d'autorisation sera déposé en mairie de Tignes du mardi 9 juillet au mardi 23 juillet 2019 inclus afin que chacun puisse en prendre connaissance et formuler ses observations sur le registre d'enquête aux jours et heures d'ouverture habituels de cette mairie (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h).

Pendant toute la durée de l'enquête publique le dossier pourra également être consulté :

- sur le site des services de l'État en Savoie: <http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Avis-d-enquetes-publiques-eau-et-forets>; Le public pourra à cette adresse, formuler ses observations en ligne sur le projet.
- sur un poste informatique accessible gratuitement en DDT /SEEF - L'Adret – 73011 Chambéry le Haut, et qui sera mis à disposition du public aux heures habituelles d'ouverture.

Monsieur Jean-Michel CHARRIERE est nommé commissaire enquêteur. Il siègera selon les modalités suivantes en mairie de Tignes :

- le jeudi 11 juillet 2019 de 15h à 18h
- le vendredi 19 juillet 2019 de 9h à 12h
- le mardi 23 juillet 2019 de 15h à 18h

Pendant la durée de l'enquête, les appréciations, suggestions et contre-propositions du public peuvent être consignées sur le registre tenu à sa disposition en mairie de Tignes.

Des observations écrites pourront également être adressées au commissaire enquêteur :

- à la mairie de Tignes, siège de l'enquête, par courrier postal,
- par voie électronique à l'adresse suivante : ddt-seef-enquetes-publiques@savoie.gouv.fr
- sur le site internet de l'État en Savoie (<http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Avis-d-enquetes-publiques-eau-et-forets>) pendant toute la durée d'enquête.

Les observations reçues par voie électronique seront dupliquées et consultables sur le site internet susvisé.

Monsieur Bernard GENEVRAY responsable du projet à la mairie de Tignes, se tient à la disposition du public pour fournir des informations sur le projet (courriel : bernard.genevray@tignes.net – tel : 06-16-92-55-44).

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de Tignes et à la Direction des territoires – Service environnement, eau, forêts – Bâtiment l'Adret, 1 rue des Cévennes - 73011 CHAMBERY CEDEX, où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

Ces documents pourront également être communiqués pendant la même période, à toute personne physique ou morale concernée qui en fera la demande au préfet, et seront également publiés sur le site Internet des services de l'État en Savoie : <http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Rapports-commissaires-enqueteurs>

Le préfet de la Savoie est l'autorité compétente pour statuer sur l'autorisation sollicitée.